

# Arcachon – Création d'une nouvelle piste cyclable

Cette semaine, lancement des travaux sur la nouvelle piste cyclable Boulevard de la Côte d'Argent à Arcachon.

Les travaux se faisant entre l'avenue du parc Péreire et l'avenue Théophile Gautier ont pour but de sécuriser le boulevard en créant un espace pour des mobilités plus douces. Le vélo étant un moyen idéal pour se déplacer car non polluant et bon pour la santé, la création d'une nouvelle piste sécurisée était importante aux yeux de la commune.

En effet, le Boulevard de la Côte d'Argent étant assez large, les automobilistes ont tendance à rouler au dessus de la limitation de 50km/h.

La création de la piste cyclable sera faite via un rétrécissement de la chaussée, entraînant naturellement une diminution de la vitesse de conduite. Cette structure de 1,8km s'ajoutera au 22km de pistes que propose déjà la ville d'Arcachon, ainsi qu'au 220km qui relie toutes les villes du Bassin entre elles.

Ce nouveau maillon permettra de relier les pistes qui desservent le front de mer via l'allée des fleurs au nord et de se raccorder à la piste déjà existante au niveau de l'avenue Théophile Gautier qui permet d'aller jusqu'au Moulleau.

Des travaux financés par la COBAS et pilotés par les services de la ville se terminent fin Mai 2021, pour un montant total de 375 000€.